

RW/933/2023/4088/9546/6

Lot 6

- Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Seul l'abattage manuel est autorisé (raison) // Fortes dimensions au pied, non mécanisable - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40 m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Pas de prorogation possible (en raison de) // décapitalisation urgente - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Billonnage obligatoire (6m-12m-)

Nombre d'arbres total	67	
Volume grumes	443,515	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	443,515	m³
Cube moyen	6 620	dm³
Circonférence moyenne	196,493	cm
Surface de coupe	5,506	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	SUR LE DEFEU	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 05 octobre 2023 Adresse non fournie	
TVA	6 %	
Certification PEFC	Oui	

	Douglas Amélioration Normal Normal		Epicéa Amélioration Normal Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre V	ol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	-		-		2	
						0,026
45	-		-		5	
55	-		-		2	
						0,508
65	-		-		2	
						0,364
75	-		-		3	
85	2		-		2	
		1,400				1,452
115	1		-		-	
		1,302				
125	-		1		-	
135	-		1		-	
				3,379		
155	1		2		-	
165	-		2		-	
175	1		4		-	
		5,771		23,100		
185	-		3		-	
195	-		1		-	
				14,496		
245	3		-		-	
	2	23,874				
255	1		-		-	
265	3		-		-	
275	4		-		-	
285	5		-		-	
295	5		-		-	
305	3		-		-	
315	4		-		-	
325	3		-		-	
355	1		-		-	
	36	67,843				
Total grumes		00,190	14	40,975	16	2,350
Houppiers/Taillis	-		-		-	